

Montapaneel®® SDS

Membrane d'isolation acoustique flexible, sous carrelages et dallages intérieurs

Avec P.V. d'essai

Nature et propriétés

La membrane acoustique MONTAPANEEL SDS est un panneau à base de fibres de coco, enrobées de polyuréthane, avec enduction pelliculaire de latex. Il est collé avec la colle en dispersion en poudre PLASTIKOL F 1 sur les sols intérieurs sous les revêtements céramiques ou sous chapes.

Propriétés principales:

- Très bonne isolation phonique des bruits au sol (chocs, pas, etc.) jusqu'à 19 décibels
- Flexible et résistant à la compression
- Se découpe facilement et proprement aux dimensions voulues, sans se casser ni se déchirer
- Mise en œuvre rapide et facile: plaques unitaires légères
- Sert de support plan pour le collage direct des revêtements céramiques
- Epaisseur réduite pour préserver les volumes habitables.

Caractéristiques

Base	polyuréthane et fibres de coco avec enduction pelliculaire de latex	
Couleur	brun	
Masse volumique (DIN 1306)	800 g/dm ³	
Format	600 x 1000 mm	
Epaisseur des panneaux	4 mm et 6 mm	
Résistance à la compression (modification de l'épaisseur sous charge (DIN 18164 section 2)	0,2 mm	
Amélioration phonique sous revêtement céramique (DIN 52 210)*	jusqu'à 14 décibels	
Amélioration phonique sous chape (DIN 52210*)	jusqu'à 19 décibels	
Conductibilité thermique (DIN 52612)	0,12 W/ (m . K)	
Poids env. 4 kg/m ²	B 2	
Inflammabilité (DIN 4102)		

* Pour l'ensemble du procédé décrit dans le P.V. d'essai

Domaines d'utilisation

MONTAPANEEL SDS convient:

- comme membrane acoustique en sous-couche sous les revêtements céramiques sur les supports en bois ou dérivés, en béton et les chapes traditionnelles et d'anhydrite (sols intérieurs)
- en sous-couche avant la pose des étanchéités liquides SUPERFLEX 1, D 1 ou D 2 (locaux humides, salles de bains, etc.)
- comme matériau anti-résonance ou comme couche intermédiaire isolante dans le cas des réalisations en bois ainsi que pour les travaux d'isolation phonique de supports mal isolés dans les constructions neuves ou anciennes, exigeant un supplément d'isolation phonique
- pour la mise en œuvre sur de grandes surfaces comme dans les hôtels, les magasins, les entrepôts, les couloirs de bâtiments etc., grâce à sa facilité et sa rapidité de mise en œuvre.

Mise en œuvre

Préparation des supports

Le support doit être portant, plan, sec et propre.

Supports admissibles: chapes, béton, plaques d'asphalte, carrelages, parquets, panneaux de particules (qualité marine) et chapes anhydrites.

Rectifier les défauts de planéité des supports minéraux, tels que le béton, les chapes, les chapes anhydrites avec le mortier-colle flexible DEITERMANN KM Flex sur des surfaces de max. 1 m² et jusqu'à une épaisseur de 10 mm.

Si les supports sont farinants, utiliser le fixateur de fond EUROLAN TG 2 auparavant.

Rectifier les défauts de planéité des planchers en bois avec le mortier flexible auto-nivellant DEITERMANN GM 40 avec pose du primaire d'accrochage EUROLAN TG 5 auparavant. Les lames de bois ne doivent pas bouger et doivent être correctement fixées aux lambourdes de bois (respecter la notice technique du DEITERMANN GM 40).

Panneaux dérivés du bois: s'assurer de leur bon emboîtement et prévoir éventuellement une fixation supplémentaire avec des vis à bois.

Couche d'imprégnation

Planchers en bois et dérivés du bois: appliquer EUROLAN TG 5.

Supports minéraux farinants: appliquer EUROLAN TG 2.

Peintures farinantes, laques et peintures en dispersion résistantes: enlever par moyen mécanique.

Lambourdes en bois: consulter la notice technique DEITERMANN GM 40.

Chapes anhydrites (suffisamment sèches): poncer et appliquer le fixateur de fond EUROLAN TG 2.

Pose de la membrane acoustique dans locaux secs

Appliquer la colle PLASTIKOL F 1 sur le support préparé en conséquence. Utiliser un peigne de 8 mm. Répandre la colle en couche égale sur toute la surface et poser les plaques de MONTAPANEEL SDS une par une en appuyant uniformément sur le lit de colle fraîche.

Couper au cutter les plaques aux dimensions des plinthes et des jonctions, puis coller les pièces découpées aux endroits cités, afin d'éviter les ponts phoniques.

Dans le cas de différences de niveau aux embrasures des portes, protéger les raccords à l'aide de profilés en aluminium ou en laiton. Coller MONTAPANEEL SDS jusqu'aux arêtes des profilés.

Pose des revêtements céramiques dans locaux secs

Après séchage complet de la colle PLASTIKOL F 1 (soit minimum 12 heures), coller les revêtements céramiques au PLASTIKOL F 1, en utilisant un peigne de 6 mm pour carreaux de 15/15 et de 10 mm pour carreaux de 30/30.

Pendant le délai d'ajustabilité de la colle, poser les revêtements céramiques dans la colle fraîche préalablement appliquée. Pour poser des pierres naturelles délicates (sujets aux décolorations), telles que le marbre cristallin, utiliser le mortier-colle à prise rapide DEITERMANN KM Flex + Fix blanc.

Pour assurer une bonne répartition des charges, utiliser un **format minimum** de revêtements céramiques de 15 x 15 cm.

Pose de la membrane acoustique dans locaux humides

Appliquer auparavant le fixateur de fond EUROLAN TG 2 directement sur le panneau MONTAPANEEL SDS.

Appliquer ensuite la membrane flexible d'étanchéité liquide à prise normale SUPERFLEX 1.

Pose des revêtements céramiques dans locaux humides

Après séchage de l'étanchéité les revêtements céramiques sont directement collés sur l'étanchéité SUPERFLEX 1 au mortier-colle flexible DEITERMANN KM Flex (prise normale) ou KM Flex + Fix (prise rapide).

Jointoiement dans locaux secs et humides

Après avoir posé les panneaux acoustiques et le carrelage (délai minimum de 24 heures), effectuer les joints entre carrelages au mortier coloré flexible à prise hydraulique CERINOL Flex.

Les joints de fractionnement et de raccordement doivent être fermés par des mastics silicones élastomères et fongicides PLASTIKOL FDN ou FDS.

Consommation

La consommation de MONTAPANEEL SDS est d'environ 1,05 à 1,1 m² /m² en fonction de la dimension du support existant.

Emballage et stockage

Les panneaux MONTAPANEEL SDS sont livrés:

- 4 mm d'épaisseur (0,6 x 1 m); 150 plaques par palette (= 90 m²)
- en 6 mm d'épaisseur (0,6 x 1 m); 100 plaques par palette (= 60 m²)

Stocker à plat et au sec. Ne pas entreposer à l'extérieur.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figureaient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DEITERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr